

Commission de Suivi de Site (CSS) "FOS-EST"

commune de Fos-sur-Mer

réunion du 25 septembre 2024

- Compte-Rendu -

LISTE DES MEMBRES TITULAIRES ET/OU SUPPLEANTS SUIVANT ARRETE PREFECTORAL DU 16 JUIIN 2023

Collège « Administrations »

PASSERIEUX Régis	Préfecture 13 - sous-préfecture d'Istres	
JAMET Béatrice	Sous-préfecture d'Istres	Présente
LEMIERRE Alicia	Sous-préfecture d'Istres	Présente
PELOUX Jean-Philippe	DREAL Paca - UD 13	Présent
SOLIGNAC Julie	DREAL Paca - UD 13	Présente
REYNAUD Christophe	DREAL Paca - UD 13	Présent
CRIADO Maria	ARS - DT13	Représentée
AHAMADA Zaliata	DDTM 13	Présente
	DREETS	
	SIRACEDPC	
	DASEN	

Collège « Collectivités Territoriales »

Titulaires

TROUSSIER Philippe	Commune de Fos-sur-Mer & PRESIDENT	Présent
RAIMONDI René	Commune de Fos-sur-Mer	
BERGENEAU Joan	Commune de Port-Saint-Louis-du-Rhône	Présent
BERNARDINI François	Métropole Aix Marseille Provence	

Suppléants

DUBOC Jean-Yves	Commune de Fos-sur-Mer	
GASQUEZ Richard	Commune de Fos-sur-Mer	
GAY Jean-Paul	Commune de Port-Saint-Louis-du-Rhône	
VIGOUROUX Frédéric	Métropole Aix Marseille Provence	

Collège « Riverains »

Titulaires

DEBOOM Richard	Union Fédérale des Consommateurs Que Choisir	Présent
	Mouvement National de Lutte pour l'Environnement	
CASANOVA Gérard	Association FARE SUD	Représenté
MEUNIER Romuald	Mouvement Citoyen de Tout Bord « Golfe de Fos Environnement »	
MOUTET Daniel	ADPLGF Association de Défense et de Protection du Littoral du Golfe de Fos	Présent
FOURNIER Serge	EVE Eau et Vie pour l'Environnement	
ATICHIAN Grégoire	Fédération régionale France Nature Environnement PACA	Présent

Suppléants

CREPAUX Alain	Union Fédérale des Consommateurs Que Choisir	
	Mouvement National de Lutte pour l'Environnement	
GONELLA Jean	Association FARE SUD	
DAL COL Gilbert	MCTB Mouvement Citoyen de Tout Bord « Golfe de Fos Environnement »	Présent

LALANDE François	ADPLGF Association de Défense et de Protection du Littoral du Golfe de Fos	
BARDEM Franck	EVE Eau et Vie pour l'Environnement	Présent
TASSY René	Fédération régionale France Nature Environnement PACA	

*Collège « exploitants »
Titulaires*

NOUGIER Christian	ESSO Raffinage SAS	Présent
GOMARD Hélène	Dépôts Pétroliers de Fos	Présente
HIRTH Julien	Fluxel	
DE BOURAYNE Patrick	Société du Pipeline Sud Européen	
GARRAUD Catherine	GIE Terminal de la Crau	Présente
NAILLAT Nadège	ArcelorMittal	Présente

Suppléants

ROGGEMANS Sophie	ESSO Raffinage SAS	Présente
ARNAUD Guillaume	Dépôts Pétroliers de Fos	
BENINATI Fabien	Fluxel	Présent
ELIZABÉ Carole	Société du Pipeline Sud Européen	Présente
VILLE Nathalie	GIE Terminal de la Crau	Présente
DELMOTTE Christophe	ArcelorMittal	

*Collège « salaries »
Titulaires*

ARBIOL Lionel	ESSO Raffinage SAF	Présent
CERNE Nicolas	Dépôts Pétroliers de Fos	
FACCHETTI Benoit	Fluxel	
FIORUCCI Nicolas	Société du Pipeline Sud Européen	
PELLEGRINO Michel	GIE Terminal de la Crau	
LELEU Sébastien	ArcelorMittal	

Suppléants

	ESSO Raffinage SAF	
	Dépôts Pétroliers de Fos	
LORANDEAU Maxime	Fluxel	
	Société du Pipeline Sud Européen	
MARTINEZ Marc	GIE Terminal de la Crau	
IBANEZ Christophe	ArcelorMittal	

Personnes qualifiées / experts / Invités

POURTAIN Eric	CYPRES	Présent
TREGLIA Mélanie	CYPRES	Présente
GERECHT Jonathan	GPMM	Présent
BONNIFAY Pascal	SDIS 13	Présent
MATHIOT Sébastien	ATMOSUD	Présent
TOSINI Lorène	SPPPI PACA	Présente

Autres Présents non désignés dans l'arrêté préfectoral

Collège « Collectivités Territoriales »

JOLIVET Marion	Commune de Fos-sur-Mer	Présente
RIVIERE Justine	Métropole Aix Marseille Provence	Présente

Collège « Exploitants »

ROUSSEL Lydie	Fluxel	Présente
KEFFERSTEIN Ronald	ArcelorMittal	Présent
SOUCHU Béatrice	ArcelorMittal	Présente

FORMALITES STATUTAIRES - QUORUM

Nombre de membres : 29

Quorum : 15 (la moitié des voix délibératives)

NOMBRE DE PRESENTS ET REPRESENTES

COLLEGE ÉTAT (12 VOIX/PERS.) :	3 PRESENTS - 1 POUVOIR /7	48 VOIX / 84 VOIX
COLLEGE COLLECTIVITES (21 VOIX/PERS.) :	2 PRESENTS - 0 POUVOIR/4	42 VOIX / 84 VOIX
COLLEGE RIVERAINS (12 VOIX/PERS.) :	5 PRESENTS - 1 POUVOIR/7	72 VOIX / 84 VOIX
COLLEGE EXPLOITANT (14 VOIX/PERS.) :	6 PRESENTS - 0 POUVOIR/6	84 VOIX / 84 VOIX
COLLEGE SALARIES (14 VOIX/PERS.) :	1 PRESENT - 0 POUVOIR/6	14 VOIX / 84 VOIX

TOTAL : 17 PRESENTS NOMMES DANS L'AP ET 2 POUVOIRS = 19 MEMBRES PRESENTS OU REPRESENTES SOIT 260 VOIX DELIBERATIVES SUR 420 - LA COMMISSION DE SUIVI DE SITE PEUT DELIBERER VALABLEMENT.

La réunion débute à 8h50. Elle se déroule dans la salle de convivialité de la maison de la mer. Monsieur Troussier, président de la CSS, introduit la réunion. Il explique que la prochaine CSS se tiendra fin avril.

Les différents points de l'ordre du jour sont abordés.

DESIGNATION DES MEMBRES DU BUREAU

Suite au renouvellement de la CSS, les membres du bureau sont de nouveau désignés :

Sont membres du bureau de la CSS :

Administrations : DREAL
 Collectivités : M. TROUSSIER (Fos-sur-Mer) / suppléant M. BERGENEAU (Port-Saint-Louis-du-R.)
 Exploitant : M. NOUGIER (ESSP)
 Riverains/Associations : M. MOUTET (ADPLGF) / suppléant M. MEUNIER (MCTB)
 Salariés : M. ARBIOL (ESSO)

CONTRE : 0 ABSTENTION : 0 POUR : 260

REGLEMENT INTERIEUR**MODIFICATION DU REGLEMENT INTERIEUR**

Monsieur Pourtain présente la modification de l'article 11 du règlement intérieur relatif à la modification du nombre de voix faisant suite au renouvellement de la composition de la CSS. Un vote est demandé pour son approbation. Il n'y a pas d'opposition, pas d'abstention :

Résolutions :

La commission adopte la modification du règlement intérieur conformément aux discussions retranscrites précédemment

CONTRE : 0 ABSTENTION : 0 POUR : 260

Monsieur Deboom : Est-ce qu'un suppléant peut prendre un pouvoir ?

Monsieur Pourtain : Oui.

APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 7 JUIN 2023

Monsieur Dal Col : Je suis contre l'approbation du compte-rendu car il manque en page 15 l'échange que nous avons eu avec la mairie concernant le trafic routier devant le site de GIE le vendredi (cet échange avait été jugé comme sortant du cadre de la CSS par le président de la CSS).

Le compte-rendu a été adressé à tous les membres de la commission.

Il y a une opposition (M. Dal Col), pas d'abstention :

Résolution :
La Commission adopte le compte-rendu de la réunion de la CSS du 7 juin 2023.

CONTRE : 0 ABSTENTION : 0 POUR : 260

BILANS ANNUELS DEPUIS LA DERNIERE CSS- ARCELORMITTAL

Madame Saqure, Madame Naillat, Madame Souchu et Monsieur Kefferstein présentent un diaporama (en annexe). Quelques précisions :

Projets

Diapo 4 : L'enfourneuse a une vocation principalement environnementale. Elle n'a pas permis d'augmenter la productivité, mais les résultats environnementaux obtenus sont encourageants. Les gazomètres, respectant les normes anti-sismiques, sont désormais centralisés sur le site, ce qui élimine tout impact extérieur en cas d'incident.

Monsieur Dal Col : Que devient l'ancien gazomètre ?

Monsieur Kefferstein : Il a été isolé et nous étudions son démantèlement

Diapo 6 : Le four poche est en phase de démarrage et d'essais, encadrés par un arrêté complémentaire. Ce dispositif permet de couler à une température inférieure de 50°C, réduisant ainsi les émissions de CO2 en amont du process.

Bilan des émissions

Diapo 8 : Plus de 1100 mesures ont été réalisées par un laboratoire externe.

Diapo 9 : La mise en service d'ODAS en mars 2023 a contribué à la diminution des émissions.

Diapo 11 : Des progrès significatifs ont été réalisés grâce aux améliorations sur l'agglomération.

Diapo 13 : Après plusieurs panaches, nous effectuons systématiquement un contrôle des équipements. L'automatisation permet un réglage précis du débit via la lecture d'images. Nous collectons plus de 99% des poussières émises par l'aciérie.

Incidents/accidents

Diapo 15 : Le feu de coke a duré un mois, il s'agissait d'un feu couvant sans flamme. Les vapeurs dégagées provenaient de l'extinction. Environ deux tonnes de coke ont été brûlées. Depuis cet incident, une surveillance renforcée a été mise en place notamment via des drones et une tour de surveillance.

Diapo 18 : Nous avons renforcé la surveillance du site, en mobilisant notamment nos 50 pompiers, et nous travaillons avec EDACA pour remplir nos OLD (Obligation Légale de Débroussaillage).

Diapo 19 : *Notre site s'étend sur 800 hectares d'espaces verts qu'il est essentiel de protéger.*

Monsieur Pourtain : Un arrêté classe cette zone comme boisée.

Monsieur Dal Col : Les incendies sur cette zone génèrent d'importantes fumées qui affectent la ville de Fos-sur-Mer.

Questions

Monsieur Pourtain : L'année prochaine vos présentations devront intégrer la cotation G/P (gravité perception) lors de la présentation des incidents.

Madame Souchu : Le feu de coke a été classé P1 car il n'a pas généré de fumées et G1 car il était totalement maîtrisé. Le feu de matières pyrophorique a été classé G0/P1.

Monsieur Deboom : A quoi sert le gaz stocké dans le nouveau gazomètre ?

Monsieur Kefferstein : Il s'agit du gaz de haut fourneau, un sous-produit de la production de fonte, principalement composé de CO2 et de CO. Ce gaz est réutilisé comme combustible, notamment pour alimenter la chaudière.

Monsieur Deboom : Quelle est la consommation du four poche ?

Madame Saqure : Elle varie entre 1 et 2 MW, avec une puissance de pointe atteignant 50 MW.

Monsieur Atichian : Le four poche fonctionne-t-il à pleine capacité ?

Madame Saqure : Pas encore, et il est trop tôt pour avancer une date.

Monsieur Dal Col : Hors sujets relatifs aux torches, ZIPCOM n'apporte jamais de réponses satisfaisantes. À quoi sert donc ce dispositif ? Vous devez apporter des réponses via ZIPCOM.

Madame Saqure : Nous répondons à toutes les sollicitations, n'hésitez pas à nous envoyer vos photos pour accompagner vos demandes.

Madame Naillat : Les photos facilitent effectivement notre capacité de réponse.

[M. Moutet diffuse des photos. Ces photos montrent des émissions de panaches, provenant selon lui soit d'opérations d'oxycoupage, soit de déversements au niveau du parc à fonte. Une photo illustre également une forte pollution nocturne due à l'agglomération].

Madame Naillat : Il est impossible que l'agglomération ait fonctionné toute la nuit sans ODAS. Si c'était le cas, nous l'aurions stoppée. Il est possible que cette photo ait été prise lors d'un pic d'ozone estival.

Madame Saqure : Si vous nous envoyez les photos avec les dates précises, nous pourrions vous apporter des réponses plus concrètes.

Monsieur Pourtain : Vous devriez faire une sélection des photos nécessitant des explications et les envoyer à Arcelor en mettant en copie la DREAL.

Monsieur Dal Col : Selon la direction des vents dominants, les panaches de fumée atteignent parfois Arles.

Monsieur Peloux : Merci pour les photos, elles montrent clairement les émissions de fumée provenant de certaines cheminées. Il faudra vérifier si, dans chaque cas, cela correspond à un fonctionnement normal ou non. 2023 était une année de transition avec l'introduction de l'ODAS, et nous devons observer en 2024 si la situation évolue.

Monsieur Moutet : Effectivement ces nuisances ont été beaucoup moins visibles en 2024.

Monsieur Peloux : Il est certain que l'agglomération contribue aux émissions, mais il faut aussi prendre en compte d'autres installations sur le site d'Arcelor, ainsi que d'autres acteurs industriels et non industriels.

Monsieur Moutet : Les principales sources d'émissions sont l'oxycoupage et le parc à fonte. Il serait vraiment nécessaire de couvrir le parc à fonte pour limiter les nuisances.

Monsieur Peloux : Nous reconnaissons que le parc à fonte est une zone où des améliorations sont possibles. Nous allons demander l'installation de caméras pour renforcer sa surveillance. Lors d'une inspection, nous avons observé que les déversements n'entraînent pas systématiquement la formation de panaches et nous cherchons actuellement les raisons de ce phénomène. Il est important de réduire la fréquence des déversements en mode dégradé pour limiter ces émissions. Arcelor étant dans une phase de transition, nous espérons que ces incidents diminueront à l'avenir.

Monsieur Moutet : Les photos que j'ai prises ne représentent qu'une partie de la réalité, car elles ont été capturées lorsque j'étais sur place à Fos, ce qui n'est pas toujours le cas. Bien qu'il y ait une amélioration, celle-ci reste encore peu perceptible.

Madame Naillat : L'amélioration est constante, et les chiffres le confirment.

Monsieur Troussier : C'est vrai, les chiffres sont parlants, mais les photos le sont tout autant.

Madame Naillat : Depuis plusieurs mois, nous interdisons de déverser de la fonte au sol, sauf en cas d'urgence.

Madame Saqure : Nous devons approfondir l'analyse, car plusieurs sources d'émission sont possibles.

Monsieur Moutet : Lorsque j'ai découvert l'existence des déversements dans le parc à fonte, Arcelor m'avait menti en disant que les émissions étaient causées par des broussailles. Depuis ma confiance en cet exploitant est limitée.

Madame Saqure : C'est pour cette raison que nous avons besoin de photos, pour pouvoir vous apporter des réponses précises.

Monsieur Troussier : Ce qui est préoccupant, c'est que ces émissions puissent être liées à un fonctionnement "normal".

Madame Saqure : Non, ce n'est pas un fonctionnement normal. Si l'aciérie ne peut plus traiter la fonte, nous devons arrêter le haut fourneau, mais cela ne peut pas se faire instantanément.

Monsieur Troussier : Chaque année, nous discutons des mêmes problèmes. En été, l'air devient irrespirable.

Monsieur Deboom : Il serait inacceptable que vous nous disiez encore que vous "polluez dans les normes".

Monsieur Dal Col : Selon la direction des vents dominants, les panaches de fumée atteignent parfois Arles.

Monsieur Mathiot : C'est faux, les panaches ne retombent pas sur Arles.

Monsieur Moutet : Les capteurs d'AtmoSud ne sont pas placés sur la trajectoire des panaches d'Arcelor.

Monsieur Mathiot : Les capteurs sont positionnés de manière à surveiller l'air que respirent les riverains.

Monsieur Moutet : Nous avons des photos de 2005 qui montrent des panaches au-dessus de Nîmes.

Monsieur Mathiot : On ne peut pas conclure à partir d'une simple photo que ces panaches proviennent d'Arcelor et qu'ils sont retombés sur Nîmes. Les données mesurées sont bien plus fiables et montrent une amélioration de la qualité de l'air.

Monsieur Troussier : A une époque du benzène a traversé Fos pendant un mois mais nous n'avons été informés que deux mois plus tard, et une réunion n'a eu lieu que six mois après.

Monsieur Mathiot : Nous avons effectué des mesures quelques jours après cet incident. La ville de Fos est généralement protégée par le vent.

Monsieur Troussier : Ce n'est pas parce que les émissions ne retombent pas sur Fos que nous devons les ignorer.

Monsieur Dal Col : Je partage l'avis de M. Troussier et de M. Moutet. Le problème des émissions de benzène avait été signalé à la DREAL mais cela n'a jamais été communiqué à la population. Nous avons demandé l'installation de davantage de capteurs AtmoSud, car il reste encore des zones non couvertes. Les industriels doivent investir dans ce domaine, d'autant plus que de nouvelles activités vont accroître la pollution.

Monsieur Bardem : Avez-vous étudié le nombre de cas de cancers et de maladies respiratoires dans la région ?

Monsieur Pourtain : La création d'un registre des cancers a été initiée dans le cadre du projet REPONSE du SPPPI

Monsieur Moutet : Ce registre n'a toujours pas été mis en place.

Madame Tosini : Sur notre site nous relayons le dispositif d'observatoire des cancers. Nous vous tiendrons informés des avancées de ce projet.

Monsieur Moutet : Combien de drones survolent Arcelor chaque année ?

Madame Saqure : 1039

Monsieur Moutet : Je ne comprends pas comment cela est possible puisque que nous sommes dans une zone interdite au survol.

Madame Souchu : A chaque fois nous détectons un drone au-dessus du site nous donnons l'alerte aux autorités.

Monsieur Nougier : Nous concernant, nos installations sont régulièrement survolées par des avions de la base aérienne BA125. Bien que nous les ayons alertés à plusieurs reprises, ils nous répondent qu'ils ont le droit de poursuivre leurs activités comme bon leur semble.

BILANS ANNUELS DEPUIS LA DERNIERE CSS- DPF

Madame Gomard présente un diaporama (en annexe). Quelques précisions :

Modifications réalisées

Diapo 4 : Nous avons soumis une demande d'autorisation afin d'obtenir davantage de flexibilité concernant le stockage.

Diapo 6 : Un poste de chargement spécifique au bioéthanol a été créé.

Bilan des émissions

Diapo 9 : La tendance actuelle montre une réduction progressive de l'empreinte environnementale du site.

Diapo 11 : Les périodes de canicule entraînent une intensification de la vaporisation.

Réduction des risques

Diapo 16 : L'objectif dès l'implantation de nouveaux détecteurs gaz est d'améliorer la maîtrise des processus et d'augmenter la réactivité dans la gestion des levées de doute. Un suivi continu est assuré, avec un retour des mesures en temps réel dans la salle de contrôle.

Diapo 17 : Le canvas est étanche, car imbibé de béton.

Monsieur Troussier : Vous avez positionné le canvas seulement sur le merlon ?

Madame Gomard : Le canvas est positionné sur le merlon en dépassant à l'avant et à l'arrière, pour garantir une marge de sécurité.

Questions

Monsieur Dal Col : Lors des précédentes CSS, la pollution du canal a été abordée. Quelles initiatives ont été prises à ce sujet ?

Madame Gomard : Le projet en lien avec la gestion de l'eau n'est pas encore finalisé, mais nous avons tout de même modifié notre méthode. Désormais, nous régulons le débit du groupe en fonction de la consommation grâce à l'installation d'un régulateur.

Monsieur Deboom : Pourquoi ne pas stocker de biocarburants dans tous les bacs ?

Madame Gomard : Les bacs doivent être équipés de dispositifs adaptés aux produits légers. Nous avons apporté toutes les modifications nécessaires pour rendre cela possible pour les bacs concernés, mais cela doit se faire bac par bac en fonction de l'évolution des besoins.

Monsieur Dal Col : Dans le contexte de la diminution progressive de l'utilisation des produits pétroliers, avez-vous envisagé de stocker d'autres types de produits ?

Madame Gomard : Nous allons continuer à stocker des liquides, avec une part croissante de biocarburants.

Monsieur Atichian : Disposez-vous de torches sur le site ?

Madame Gomard : Non, nous avons uniquement des installations de stockage, il n'y a pas de process de transformation sur ce site.

BILANS ANNUELS DEPUIS LA DERNIERE CSS - ESSO

Monsieur Nougier présente un diaporama (en annexe). Quelques précisions :

Actualités du site

Diapo 4 : Nous prévoyons de vendre la raffinerie d'ici la fin de l'année. À noter qu'Esso a été le premier industriel à s'implanter dans la région.

Diapo 5 : Trafigura est une firme reconnue pour sa solidité financière et Entara est une entreprise possédant une forte assise industrielle.

Diapo 6 : L'ensemble du personnel sera transféré à Rhône Énergie. La continuité des activités est un point essentiel pour le repreneur.

Monsieur Troussier : Le contexte de ce rachat est plutôt rassurant, je m'inquiétais du devenir de l'usine avec la diminution des hydrocarbures.

Monsieur Nougier : Il est vrai que la plupart des petits sites d'Exxon ont soit été vendus, soit transformés en dépôts, ces derniers nécessitant dix fois moins de personnel. La situation est différente pour le site de Fos-sur-Mer, qui étant un site clé en Europe, devrait conserver avec l'effectif actuel.

Monsieur Dal Col : Je me souviens qu'en 2013 Esso cherchait se débarrasser de ses raffineries en Europe. Par le passé d'autres rachats de ce type ont rapidement abouti à une fermeture des sites, ce fut le cas pour Pétroplus et Lyondell. Au vu de ces éléments je m'inquiète pour l'avenir de cette raffinerie.

Monsieur Nougier : Les contextes économiques étaient différents pour ces sites. Pour Pétroplus, le montage financier était défaillant. Trafigura, en revanche, présente une solidité financière indéniable

Monsieur Dal Col : Est-ce que ce groupe a déjà racheté des sites similaires en Europe ?

Monsieur Nougier : Non, nous sommes les premiers.

Diapo 7 : Aucun accident n'a été signalé pendant la période d'arrêt.

Diapo 8 : Nous émettons 750 000 tonnes de CO2 en marche normale, le projet fractionnateur KHF permet d'économiser 30 000 tonnes de CO2.

Incidents

Diapo 9 : Un problème de fuite sur le collecteur a nécessité son remplacement. Cette intervention complexe a impliqué la réalisation de 96 soudures délicates, rendant le collecteur indisponible durant toute l'opération. Changer cet équipement a été une opération très complexe, même si les soudeurs travaillaient en 3x8.

Une raffinerie ne peut pas être arrêtée facilement et il est préférable de limiter au maximum les arrêts des unités. Par conséquent, nous avons dû diriger les fumées directement vers la torche. Les émissions de poussières et les nuisances sonores étaient particulièrement élevées, notamment en cas de vent du sud ou en l'absence de vent, des fumées blanches étaient visibles. Nous avons dépassé la VLE sur les poussières au niveau de cet émissaire mais pas sur l'ensemble de la raffinerie. Cet épisode a duré un mois et demi.

Monsieur Peloux : Esso nous avait avertis que cela durerait un certain temps. Nous n'avons pas contraint l'industriel à arrêter la raffinerie, car un arrêt suivi d'un redémarrage aurait pu augmenter les risques. Un arrêté préfectoral de mesures d'urgence concernant les VLE avait été préparé, mais il n'a finalement pas été pris, car les travaux ont été finalisés avant.

Monsieur Dal Col : ZIPCOM ne m'a donné aucune réponse lors de cet incident. Il faudrait voir si les dates de cet événement correspondent au mail que je leur ai envoyé.

Monsieur Peloux : Lors de cet épisode, les messages d'Allo industrie étaient beaucoup plus détaillés que d'habitude, ce qui est positif.

Monsieur Moutet : Le problème est qu'à cette période nous ne recevions pas les messages de AlloIndustrie.

Monsieur Pourtain : Ce problème a été réglé depuis.

Diapo 10 : Une fuite d'eau a été détectée dans la fosse à soufre, causant une vaporisation à chaque montée en température, ce qui a empêché le démarrage de la fosse. Nous avons dû faire appel à des entreprises spécialisées pour colmater la fosse à soufre. Pendant cet arrêt, le soufre était redirigé vers la torche, générant des émissions de SOx (composés soufrés). Il n'était pas possible d'utiliser de la vapeur d'eau sur ces torches, car cela risquait de former de l'acide. C'est la combustion des SOx qui a provoqué le nuage coloré inhabituel observé sur la torche U2.

Bilan des émissions

Diapo 11 : Monsieur Dal Col : Le tonnage de production est-il resté le même ?

Monsieur Dal Col : Oui, bien que le brut utilisé soit moins riche en soufre, ce qui réduit les émissions de SOx. Concernant le CO2, la situation s'améliore au fil des projets.

Diapo 12 : Monsieur Dal Col : Lors de l'incident sur l'unité souffre vous nous aviez dit que le vent venait du sud-est, mais nous avons pourtant senti des odeurs de soufre sur Fos.

Diapo 13 : Les émissions de SOx correspondaient à l'épisode de torche ayant dégagé un nuage coloré.

Monsieur Mathiot : Nous avons communiqué sur cette séquence. Lorsqu'il y a des pollutions nous les détectons. Par vent de sud, les panaches provenant d'Esso se dirigent vers les Carabins. Au sol, les mesures indiquent qu'il s'agit principalement de soufre. Les particules que vous avez pu observer à l'œil nu sont beaucoup plus grosses que celles que nous mesurons.

Monsieur Dal Col : Le problème est qu'il y a de plus en plus de vent de sud-ouest et le positionnement de vos capteurs ne permet pas de mesurer ces flux.

Monsieur Mathiot : Le vent ne reste jamais fixe, par conséquent le panache se déplace, ce qui nous permet de capter tout de même ces flux.

Diapo 14 : Nous avons rencontré un problème sur le débit mètre de la torche, il a été corrigé début 2024.

Bilan du SGS

Diapo 17 : Nous aimerions que davantage d'exploitants participent aux CLIE pour mieux expliquer les situations aux riverains.

Monsieur Dal Col : AlloIndustrie est relayé aux riverains donc il doit être correctement renseigné.

Monsieur Troussier : Il ne faut pas non plus communiquer n'importe comment, le but n'est pas de créer de la panique.

Monsieur Nougier : L'interprétation des données est parfois complexe, et il peut arriver que nous ne communiquions pas via AlloIndustrie car nous estimons à l'instant T que l'incident n'est pas suffisamment significatif car nous manquons nous même d'informations.

Diapo 18 : L'entraide entre sites est disponible, mais nous restons complètement autonomes.

Monsieur Bonnifay : Nous avons les moyens d'intervenir en complément des actions des industriels, mais ces derniers doivent rester autonomes. En général et en cas d'incident, nous sommes présents au Poste de Commandement de l'exploitant. Si le POI n'est pas déclenché, nous n'envoyons pas de moyens. En cas de déclenchement, nous envoyons au moins un officier de liaison. Nous pouvons aussi les assister avec des drones, des caméras thermiques ou d'autres équipements spécialisés.

Monsieur Nougier : Lorsque le POI est déclenché mais que l'incident est sous contrôle, nous n'alertons pas systématiquement le SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours). Cependant, nous informons toujours la mairie et la DREAL.

Monsieur Dal Col : Nos routes sont déjà saturées. En cas d'accident industriel, le SDIS pourrait ne pas pouvoir accéder aux sites.

Monsieur Moutet : Lors d'un exercice PPI de 2004, tout était bloqué, c'était catastrophique.

Monsieur Nougier : En plus des moyens de notre site, les exploitants voisins, comme SPSE et DPF, peuvent venir en renfort sans difficulté de circulation en cas d'accident.

Monsieur Bonnifay : Le SDIS a défini des « axes rouges » sur lesquels un effort est fait par la DDT et les forces de l'ordre pour faciliter notre passage.

Monsieur Troussier : Avec les nouveaux projets qui engendreront l'augmentation du trafic, on pourrait se retrouver avec 20 000 véhicules supplémentaires sur les routes, ce qui bloquerait complètement la circulation en cas d'accident. Cela me rend perplexe.

Monsieur Peloux : Le PPI de Fos Est est actuellement en révision. Dans ce cadre nous demandons à chaque industriel de réfléchir au-delà des scénarios de l'étude des dangers, en combinant par exemple les flux sur plusieurs bacs.

Monsieur Pourtain : Le PPI de Fos Est va être fractionné. Cela fait partie des axes d'amélioration identifiés lors de l'exercice Domino 2022.

[Monsieur Moutet diffuse des photographies relatives à l'activité d'Esso].

Monsieur Moutet : Les années 2023 et 2024 ont été les pires pour Esso en termes de pollution. Je me suis vraiment senti en insécurité.

Monsieur Nougier : Les fumées noires au démarrage de la torche ne devraient pas durer plus d'une à deux minutes.

Monsieur Dal Col : Pourtant il est déjà arrivé que cela dure pendant 2 heures.

Monsieur Nougier : C'est surprenant. Les fumées noires apparaissent lorsque la vapeur n'a pas encore été envoyée pour améliorer la combustion. Normalement, cela ne prend qu'une ou deux minutes, le temps que les opérateurs réagissent.

[Une photo de l'épisode de torche lors du remplacement du compresseur est diffusée]

Monsieur Nougier : Effectivement, le panache était visible sur cette photo, car nous ne pouvions pas injecter de vapeur, cela aurait produit de l'acide à cause de la réaction avec l'eau.

Monsieur Peloux : Les opérateurs ont-ils accès à un système de vidéosurveillance pour surveiller les torches ?

Monsieur Nougier : Oui.

BILANS ANNUELS DEPUIS LA DERNIERE CSS- FLUXEL

Madame Roussel présente un diaporama (en annexe). Quelques précisions :

Incidents

Diapo 11 : Les irisations ont été rattrapées par les barrages

Bilan des émissions

Diapo 14 : L'incinération engendre une émission de NOx. Nous étudions actuellement une solution d'absorption par charbon actif. Un appel d'offres a été lancé pour une unité transitoire, qui permettra de mieux qualifier les COV.

Questions

Monsieur Dal Col : Concernant les navires pétroliers, sont-ils alimentés électriquement à quai ou utilisent-ils leur propre énergie ?

Madame Roussel : Ils utilisent leur propre énergie.

Monsieur Gerecht : Nous n'avons pas connaissance d'installations électriques pour les postes de chargement, la tendance est plutôt à l'augmentation de l'utilisation du gaz naturel liquéfié (GNL).

Monsieur Dal Col : Où en est la rénovation de la salle de contrôle ?

Madame Roussel : Elle sera opérationnelle d'ici la fin de l'année.

Monsieur Moutet : Qu'en est-il de la lagune ?

Monsieur Beninatti : Nous n'utilisons plus la lagune aujourd'hui. Nous devons étudier ses possibilités de reconversion et déterminer ce que nous allons faire de son contenu.

Monsieur Deboom : A qui appartient la lagune ?

Madame Roussel : Fluxel en porte désormais la responsabilité, elle nous a été cédée.

Monsieur Troussier : Vous êtes sous le vent d'Arcelor. Avez-vous des liens particuliers avec eux ?

Monsieur Beninatti : Chaque industriel est responsable de ses propres procédures. En cas d'événement chez Arcelor, nous appliquons un confinement préventif dès que l'alerte est donnée.

Monsieur Troussier : Il y a déjà eu des personnes envoyées à l'hôpital suite à la diffusion de panaches provenant d'Arcelor.

Monsieur Beninatti : Nous faisons partie de la chaîne d'alerte avec les autres industriels voisins.

Monsieur Peloux : Nous avons réalisé un exercice inopiné chez Fluxel à ce sujet, et cela s'était bien passé. Il y a juste eu un léger cafouillage concernant le personnel sous-traitant.

Monsieur Beninatti : Lorsque nous lançons une alerte, tout le personnel est prévenu. Nous essayons d'améliorer la communication avec les sous-traitants. Nous alertons également les commandants des navires, qui font partie de la chaîne d'alerte.

Monsieur Dal Col : Concernant les postes fibre qui avaient cassé, il faudrait prévoir d'autres moyens de communication pour pouvoir fonctionner en mode dégradé.

Monsieur Beninatti : Nous avons conservé un réseau téléphonique indépendant d'Internet et les fax sont toujours en fonction. En cas de mode dégradé, il y aura toujours une solution. Nous disposons également de talkies-walkies, même si leur efficacité est limitée.

Monsieur Pourtain : Les officiers de liaison du SDIS disposent de moyens de communication fiables, même en cas de coupure des réseaux électriques et téléphoniques.

Monsieur Beninatti : Oui, un officier de liaison du SDIS et un représentant de la police sont toujours présents sur site.

Monsieur Dal Col : Etes-vous équipés de téléphones satellitaires ?

Monsieur Beninatti : Nous y travaillons, mais je ne sais pas où en est le projet actuellement. Nous disposons d'un téléphone portable ATEX dédié. Il existe également un système d'échange entre le GIE, SPSE et Esso

BILANS ANNUELS DEPUIS LA DERNIERE CSS- GIE

Madame Garaud et Madame Ville présentent un diaporama (en annexe). Quelques précisions :

Modifications du site

Diapo 4 : Total utilise 2 bacs et les 4 autres sont vidés et nettoyés. Une rénovation du site était nécessaire, car il fallait passer par les vestiaires pour hommes pour accéder à la salle POI.

Monsieur Troussier : Réalisez-vous des travaux en ce moment ?

Madame Garaud : Oui, nous sommes en pleine modernisation du site.

Madame Ville : La réglementation sur les liquides inflammables a évolué, ce qui engendre beaucoup de travaux. Le PM2I (Plan de Modernisation des Installations Industrielles) inclut des inspections des bacs à des échéances réglementées, avec des ajustements demandés par la DREAL.

Monsieur Peloux : Un arrêté ministériel impose de nouveaux standards, suite à plusieurs incidents en Europe, nécessitant des investissements de plusieurs millions d'euros.

Madame Garaud : C'est un investissement d'environ 2,5 millions d'euros par bac.

Diapo 6 : Une tranchée a été creusée pour s'assurer que rien ne puisse plus sortir du site du GIE.

Bilan des émissions

Diapo 8 : Une campagne de mesure des émissions fugitives est réalisée tous les 5 ans. L'activité du GIE est restée stable depuis 2021.

Diapo 9 : Le bac C6 est actuellement hors exploitation, et nous avons tenté de mesurer l'impact potentiel lors de la phase de vidange. Au cours de la deuxième semaine, nous avons observé un pic d'émissions en bordure de site, ce qui coïncidait avec la fin de la vidange. La ventilation et les opérations de nettoyage ont été effectuées correctement, et les émissions observées sont restées en dessous des seuils réglementaires. Cette année, un autre bac sera mis en travaux, et nous prévoyons de refaire les mesures d'émissions à cette occasion.

Monsieur Pourtain : Le capteur d'Atmosud détecte moins ces émissions car il est plus éloigné du site.

Monsieur Mathiot : Cette mesure intègre l'information sur une semaine, les seuils inscrits sur les graphiques sont des seuils de moyennes annuelles. Plus on s'éloigne de la source d'émission des COV et moins on les détecte.

Nous avons convenu d'envoyer des informations aux industriels dès qu'une valeur trop élevée est détectée.

L'incident de 2022 était vraisemblablement en lien avec les actions sur les bacs et nous n'avons plus rencontré ce type de problématique depuis.

Monsieur Deboom : Vous donnez des mesures tous les quart d'heure ?

Monsieur Mathiot : Oui.

Monsieur Troussier : A quelle fréquence surveillez-vous ces mesures ?

Monsieur Mathiot : Les résultats inhabituels nous sont remontés en interne et nous prenons ensuite une décision sur la façon de les traiter, de plus l'information est disponible pour tout le monde en ligne.

Réduction des risques

Diapo 15 : Nous avons construit des murs de Berlin dans les cuvettes pour garantir un volume inférieur à 6000m³.

Diapo 16 : L'étanchéité des cuvettes est assurée avec de l'argile et de l'eau.

Diapo 17 : Nous avons les même normes et standards de sécurité que chez PétroInéos. Nous réalisons chaque année des tests de débit.

Questions

Monsieur Dal Col : Que faites-vous concernant les trappes dont émane du produit dans les bassins de décantation ?

Il ne faut pas utiliser les extracteurs cobra pour la ventilation des bacs .

Pourquoi ne pas mettre les bacs sous azote avant de les remplir ?

Madame Garaud : Nous analysons la phase de remplissage des bacs pour savoir si on émet et comment, nous nous devons de réaliser des études avant de trouver des solutions. Concernant l'azote nous n'en avons que peu. Pour limiter les émissions nous ne remplissons ni ne vidangeons plus de bacs l'été.

Nous analysons la phase de remplissage des bacs pour mieux comprendre les émissions. Concernant l'azote, nous en avons peu. Pour limiter les émissions nous ne remplissons ni ne vidangeons les bacs durant l'été.

Monsieur Dal Col : Le trafic routier dense devant le site le vendredi représente un vrai danger, pourtant nous n'avons toujours pas de réponse de la préfecture à ce sujet.

Monsieur Dal Col : (photo diapositive 17) Est-ce que ce canon permet d'atteindre le bac avec émulseur ?

Monsieur Bonnifay : Les canons sont capables d'atteindre les toits, dans la réalité le canon serait situé plus proche que sur la photo, ici il s'agit d'un exercice.

Monsieur Deboom : Sur les bacs à toit flottant, les joints doivent être étanches, mais il serait préférable de les remplir d'eau pour éviter la formation d'un volume gazeux.

Monsieur Peloux : Des inspections ont été réalisées sur tous les sites où il y a des bacs de bruts, Un arrêté est en préparation pour encadrer les dépôts.

Nous souhaitons que chaque industriel propose ses propres solutions, dans ce cadre notre rôle est essentiellement de fixer des objectifs à tenir. La concrétisation de cette action passera par la prise d'arrêtés complémentaires très prochainement.

BILANS ANNUELS DEPUIS LA DERNIERE CSS - SPSE

Madame Elizabé présente un diaporama (en annexe). Quelques précisions :

Modifications et travaux réalisés

Diapo 4 : L'inspection des tuyauteries se fait par inspection externe que par l'utilisation de racleurs, car certaines tuyauteries ne sont pas raclables en raison du grand nombre de coudes.

Diapo 5 : Des améliorations sont prévues pour renforcer la coactivité avec les entreprises extérieures.

Diapo 6 : Les merlons sont en argile, ce qui leur confère une certaine perméabilité. L'inventaire des cuvettes a été finalisé afin d'identifier celles offrant la meilleure étanchéité.

Diapo 7 : Le débit (haut ou bas) est ajusté en fonction des contraintes logistiques.

Projets

Diapo 8 : Monsieur Deboom : Le naphta sera-t-il importé ou produit localement ?

Madame Elizabé : Nous ne le savons pas encore.

Bilan des émissions dans l'eau

Diapo 10 : Concernant le dépassement des valeurs de MES : Les tuyauteries sont posées sur des lits de sable, ce qui fait que, lors du pompage, des particules fines sont entraînées avec l'eau.

Monsieur Dal Col : Ou envoyez-vous la purge des bacs ?

Madame Elizabé : Nous les renvoyons aux raffineries.

Bilan du SGS

Diapo 19 : Monsieur Pourtain : Disposez-vous d'un POI ou d'un PSI (Plan de Sécurité et d'Intervention) ?

Madame Elizabé : Nous avons un POI, le PSI est pris en charge par le SDIS.

Diapo 21 : L'incident du 5 septembre 2024 était a été évalué à un niveau G2/P0

Monsieur Dal Col : Pouvez-vous préciser les actions en cours ?

Madame Elizabé : Nous procédons à l'excavation des terres directement. Ensuite, un diagnostic déterminera la technologie la plus adaptée à mettre en œuvre.

Monsieur Gerecht : Comment détectez-vous les fuites ?

Madame Elizabé : Nous utilisons le cuvage de la nappe phréatique. Si nous détectons la présence d'hydrocarbures flottants dans l'eau, cela indique un problème.

Monsieur Moutet : Avez-vous des réservoirs vides ?

Madame Elizabé : Non, nous avons un taux de remplissage de 70 à 90 %, aucun bac n'est vide. Nous disposons de trois canalisations sous azote, dont une est exploitée jusqu'à Besançon. Des études sont en cours pour envisager la réutilisation de ces canalisations.

Monsieur Deboom : Il faut que les bacs situés près de la route soient remplis de gasoil pour diminuer le périmètre du PPRT et éviter aux riverains de devoir faire des travaux. Combien de maisons sont concernées par le PPRT dans cette zone ?

Monsieur Peloux : 23 maisons au total. Les maisons situées dans le périmètre lié aux activités de SPSE ne sont pas concernées par les travaux de renforcement.

Monsieur Dal Col : Comment accédez-vous aux cuvettes maintenant que des merlons ont été installés ?

Madame Élizabé : Des accès routiers et piétons ont été aménagés.

Monsieur Dal Col : Deux bacs de brut vont être convertis pour stocker du naphta. Pourquoi avez-vous choisi de les placer au centre du site, plutôt qu'à proximité de la route ?

Madame Élizabé : Le naphta est aussi dangereux que le brut, il est donc préférable de maintenir ces bacs au centre du site.

ACTIONS DE LA DREAL DEPUIS LA DERNIERE CSS

M. Peloux et Mme Solignac présentent un diaporama (en annexe) pour présenter les suites des différentes inspections réalisées, quelques précisions :

ARCELORMITTAL

- **Inspection du 31/08/2024** : Arcelor fait partie des 50 grands sites consommateurs d'eau identifiés par le ministère. Dans le cadre du Plan de Sobriété Hydrique un état des lieux de leur consommation a été réalisé, et il est apparu que pour certains usages, la consommation est nettement inférieure à ce qui était prévu. Nous devons approfondir l'analyse de ces éléments.
- **Inspection du 14/09/2023** : Les chandelles sont allumées lorsque la consommation d'énergie est inférieure à la production. Des investissements ont été réalisés dans la centrale et dans les systèmes énergétiques pour améliorer ce point.
- **Inspection du 10/11/2023** : Un arrêté préfectoral complémentaire impose de nouvelles mesures pour le suivi du dépoussiérage. Concernant le parc à fonte, un autre arrêté complémentaire définira plusieurs projets à réaliser. Nous devons également faire un point sur le retrait des déchets dans les différentes lagunes.
- **Inspection du 26/01/2024** : Le système d'allumage des chandelles est maintenant pleinement opérationnel et efficace.
- **Inspection du 27/03/2024** : Des justificatifs ont été demandés concernant les déchets entreposés à proximité du gazomètre.

Il a été constaté des dépassements lors de l'utilisation de certains produits dans les chaudières, mais globalement les émissions de Nox restent conformes aux normes.

- **Inspection du 18/04/2024** : Des problèmes liés au comptage et à l'inventaire des matériaux entre Arcelor et ses sous-traitants devront être résolus.

Monsieur Dal Col : Arcelor a augmenté la capacité de stockage du casier. Que prévoient-ils d'en faire ?

Monsieur Peloux : Arcelor peut utiliser ce casier pour un stockage permanent. Une fois plein, le casier sera recouvert. Ces installations sont prévues pour rester sur place.

Monsieur Dal Col : S'agit-il de déchets dangereux ?

Monsieur Peloux : Oui, il s'agit de déchets dangereux qui feront l'objet d'une surveillance pendant 30 ans après la fermeture du site.

DPF

- **Inspection du 02/04/2024** : Un changement de technologie a été effectué sur les détecteurs de gaz.

GIE

- **Exercice inopiné du 28/09/2023** : 11 observations ont été faites, pouvant donner lieu à des suites. Il s'agit principalement de points mineurs. Les réponses apportées par l'entreprise ont permis de lever les doutes, et il n'y a donc pas eu d'arrêté préfectoral de mise en demeure.

Monsieur Peloux : *Il existe différentes catégories de suites : sans suite, susceptible de suite, avec suite, et d'autres niveaux intermédiaires ont été introduits récemment.*

Monsieur Deboom : *A quelle l'heure de l'exercice a-t'il eu lieu ?*

Madame Solignac : 14h.

Nous avons pris un arrêté complémentaire pour mettre à jour les VLE concernant les rejets d'eau.

ESSO

Le système de "bulle" permet une certaine flexibilité : un émissaire peut dépasser les limites si le bilan global reste conforme. Des efforts ont été réalisés concernant la consommation d'eau, notamment pour la production de vapeur et les tours aéroréfrigérantes.

- **Inspection du 19/06/2024** : Nous avons levé l'arrêté de mesures d'urgences sur la torche acide, une fois que le projet de mise en conformité a été finalisé.

Les différents points de l'ordre du jour ayant été abordés, la réunion se termine à 17h00.

Le Président de la CSS

Philippe TROUSSIER
Adjoint au maire de Fos-sur-Mer

